

ANNONCE DE COURSE * NATIONALE



Nationale Sud-Est / SPRINT

Samedi 03 octobre 2026

LAMBESC



INFORMATIONS GÉNÉRALES

Organisation : Comité Départemental de Course d'Orientation des Bouches-du-Rhône

Directeur de course : Andréa ESCURET

Event Advisor IOF: Jean Philippe STEFANINI

Délégué National: Jean Philippe STEFANINI et Michel HUET (stagiaire)

Arbitre National : Eric MERMIN et Jérôme VIALARD (stagiaire)

Contrôleur des circuits : Amadou SYLLA et Florence HERPIN (stagiaire)

Traceur: Eva JURENIKOVA

GEC (logiciel MEOS) : Richard HEYRIES

Course inscrite au WRE

COURSE COMPTANT POUR
LE CLASSEMENT NATIONAL
SPRINT



CARTE

Nom : Lambesc

N° d'enregistrement : en cours

Échelles : 1/4000

Équidistance : 2,5m

Relevés : 2026

Cartographe : Matthieu PUECH

Type de terrain : Urbain + petits parcs



ACCÈS

Parking :

<https://maps.app.goo.gl/7L6kRM8Jnkz7D2T46>

Le centre ville est placé en zone interdite. Les coureurs doivent obligatoirement rester dans les zones autorisées (parking, aréna)

Transport durable :

Distance parking-accueil : 50m à 200m

Distance accueil-départ : 700m

Distance arrivée-accueil : 50m



HORAIRES

Accueil : à partir de 11H

Quarantaine (HD 18, 20, 21): Fermeture à 13H30

Départ : 14H30 à 17H

Remise des récompenses : 17h30



CIRCUITS

Nombre de circuits compétition : 20

Nombre de circuits initiation : 1



RÉSULTATS

<https://heyries.alwaysdata.net/>



SERVICES

Atelier Loisir

Buvette



TARIFS

Licenciés FFCO : 19 ans et plus 16€, 18 et moins 10€

Non-licenciés FFCO : + 4€

Location de puce : Gratuit, caution de 30€ ou pièce d'identité



ANNONCE DE COURSE * NATIONALE



INSCRIPTIONS

sur [Site inscriptions FFCO](#) jusqu'au 20/09/2026

Les courses H21 et D21 sont inscrites au WRE. En conséquence, les athlètes H21 et D21 **doivent avoir un numéro ID-IOF.**

Pour cela ils doivent se rendre sur le site <https://eventor.orienteering.sport/Events/Show/8735>

Non licenciés FFCO (étrangers): Transmettre par mail ac.aurelien13@gmail.com votre identifiant IOF

Conformément à l'article X.4 du règlement des Compétitions, l'accès aux circuits H21 et D21 est limité:

- aux coureurs élités (cf IOF) de nationalité étrangère
- aux licenciés figurant sur la liste haut-niveau fédérale de la saison en cours
- aux licenciés qualifiés pour le championnat de France de sprint 2026
- aux licenciés ayant obtenu une dérogation de la part du Directeur Technique National

Les coureurs ne répondant pas à ces critères peuvent s'inscrire sur un des différents circuits de couleur proposés

L'accès aux circuits chronométrés est réservé aux titulaires d'une licence compétition ou découverte compétition (jusqu'au niveau jaune inclus) et aux non-licenciés titulaires d'un titre de participation ad hoc respectant les conditions médicales d'accès : attestation de prise de connaissance du questionnaire médical fédéral et des recommandations des cardiologues du sport pour les majeurs questionnaire médical ou certificat médical de moins de 6 mois pour les mineurs



CONTACT

ac.aurelien13@gmail.com

Infos sur <https://nse2026.paca-co.fr/>



LIGUE
PROVENCE
ALPES
CÔTE D'AZUR
DE COURSE
D'ORIENTATION



DÉPARTEMENT
**BOUCHES
DU RHÔNE**

